

Photo CO - Marie DELAGE



Des collégiens niortais initiés aux arts de la rue

Seize élèves du collège Gérard Philipe ont deux heures hebdomadaires de cours des arts de la rue.

PAGE 6

« Hors les murs » du collège

Seize élèves du collège Gérard-Philippe bénéficient d'une classe à horaires aménagés Arts de rue.



Niort, jeudi. Les élèves, dirigés par Agnès Pelletier pour la danse, ont travaillé dans le centre-ville et notamment sur le placis des Halles. Photo CO - Marie DELAGE.

Anne-Marie CURÉ

redac.niort@courrier-ouest.com

Au collège Gérard-Philippe, huit élèves de 6^e et huit élèves de 5^e, bénéficient de deux heures toutes les semaines de pratique des arts de la rue et d'une heure tous les quinze jours, d'échange sur les spectacles qu'ils ont vus.

Ouverte l'an dernier, la Classe à horaires aménagés Arts de la rue (CHAAR) s'inscrit dans la dynamique de 40 ans de pratique artistique conduite avec succès au collège. Elle est unique en France.

Tous les élèves de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e voient un spectacle au CNAR ou au Moulin du Roc et dans la mesure du

possible rencontrent la compagnie avant ou après la représentation.

« En partenariat avec le Centre national des arts de la rue en Poitou-Charentes, les enfants travaillent sur la pluridisciplinarité des pratiques « arts de la rue ». Le projet s'intitule « Hors les murs », explique Stéphanie Breull, professeur responsable du parcours artistique et culturel du collège Gérard-Philippe.

Aucune pratique artistique n'est exigée

« Quatre intervenants conduisent le projet : Mathieu Texier de la compagnie OPUS pour le théâtre, Agnès Pelletier de compagnie Volubilis pour la danse, Anne Vergneault pour les arts plastiques, et Manu Monnet des

Traine-Savates pour la musique. Le thème du travail est « dedans-dehors ». Les élèves de la classe sont recrutés parmi les CM2 du bassin sud du département. Une lettre de présentation du dispositif et une fiche de candidature sont remises à toutes les écoles du secteur en fin d'année scolaire.

L'élève qui souhaite postuler doit remplir la fiche de candidature et la retourner à l'établissement.

« La commission d'admission apprécie avant tout la motivation de l'élève. Aucune connaissance ou pratique artistique n'est exigée », souligne Élise Autain, chargée de médiation et de communication au CNAR.

Cette année, une vingtaine d'enfants ont postulé pour huit places.

Le bilan 2012 est positif. Interrogés les « testeurs » avouent avoir choisi cette classe par « attirance pour le théâtre mais surtout pour dépasser leur timidité ».

« Les enfants changent de cadre habituel. Ils sortent du collège et ces différentes disciplines les ouvrent sur le monde, sur des horizons qu'ils ne connaissaient pas », déclare le professeur responsable.

Jeudi, les élèves ont effectué leur première sortie en rue. Ils ont travaillé sur le placis des halles.

Souriants et détendus, les élèves ont manipulé des cagettes de fruits, sans craindre le regard des autres. « J'ai pris de l'assurance et de la confiance en moi », confiait l'un des élèves, très heureux de faire sa rentrée artistique

Le programme de l'année

Après une séance, essentiellement pratique, visant à développer la confiance et la cohésion du groupe, l'enseignante responsable et Èlise Autain du CNAR ont fait une présentation de deux heures des arts de la rue aux élèves.

La troisième séance cible la sortie découverte et repérage dans le centre-ville. Le matin, les enfants ont visité le Centre national des arts de la rue et rencontré la Compagnie Artonik. L'après-midi, ils ont expérimenté l'espace urbain avec leurs intervenants. De septembre à avril, est proposé un travail par cycle de 12 heures soit six semaines avec chaque intervenant. 12 heures sont accordées à la coordination artistique du projet qui est

assurée par Agnès Pelletier qui viendra à chaque fin de cycle voir le travail accompli afin d'écrire au fur et à mesure le projet artistique.

Dans les autres classes

Depuis 2011, un atelier artistique dans lequel intervient régulièrement un professionnel des arts de la rue est proposé à 16 élèves de 4e.

Tous les élèves peuvent également participer à un club orchestre et à un club percussions par le professeur d'éducation musicale.

Les élèves de troisième, « sans option » se retrouvent dans une classe dite à projet qui travaille avec un artiste programmé au festival Nouvelles Scènes.



Manu Monnet de la fanfare Les Traîne-Savates, initie les élèves à la musique.